



Communiqué de presse du 9 Juillet 2020

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Certification

Nouveau partenariat :

La CAPEB et BUREAU VERITAS CERTIFICATION s'associent pour accompagner les entreprises artisanales désireuses d'obtenir l'attestation de capacité à manipuler les fluides frigorigènes.

Paris, le 9 Juillet 2020 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**), via sa filiale Béranger Développement, et **Bureau Veritas Certification**, leader mondial de la certification et de l'audit, ont signé un partenariat visant à accompagner les entreprises artisanales désireuses d'obtenir l'attestation de capacité à manipuler les fluides frigorigènes. La réglementation impose, en effet, aux entreprises qui interviennent sur les équipements frigorifiques et climatiques tels que les pompes à chaleur (mise en service, entretien, réparation, contrôle d'étanchéité ...) d'être titulaire d'une attestation de capacité délivrée par un organisme agréé. Bureau Veritas Certification a été l'un des premiers organismes à être agréé, en 2008. Son expérience le positionne comme un acteur majeur de la délivrance des attestations de capacité.

Des services pour aider les entreprises artisanales du bâtiment dans leurs démarches

Agréée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Bureau Veritas Certification assure la délivrance, le suivi et le maintien des attestations de capacité des entreprises. Il contrôle la conformité des capacités professionnelles et des outillages détenus par chaque entreprise et assure le suivi de la déclaration annuelle des fluides utilisés. Dans le cadre de ce partenariat, les entreprises artisanales du bâtiment bénéficieront d'un suivi et d'un coût adapté.

Cet accord comprend aussi une veille réglementaire. Bureau Veritas Certification informera la CAPEB des réglementations en vigueur et de leurs évolutions concernant les attestations de capacité. Des bilans réguliers de l'offre CAPEB/Bureau Veritas Certification sont aussi prévus afin de permettre un suivi pour les CAPEB départementales des dossiers de candidatures envoyés et des attestations de capacité délivrées.

Un référent technique et l'équipe dédiée de Bureau Veritas Certification pourront être sollicités par les CAPEB départementales.

Enfin, des échanges sont prévus pour adapter l'outil FLUIDO, l'interface en ligne dédiée à la gestion des fluides frigorigènes développée par Bureau Veritas Certification. Il sera ainsi possible d'en faciliter l'utilisation pour les entreprises artisanales du bâtiment.

De son côté, la CAPEB organisera des réunions d'informations sur l'offre CAPEB/Bureau Veritas Certification à destination des entreprises concernées par la réglementation applicable à certains fluides frigorigènes. Ces réunions permettront notamment de présenter le dispositif de délivrance des attestations de capacité mis en place par Bureau Veritas Certification et la plateforme internet FLUIDO. Une aide administrative sera

apportée aux CAPEB départementales pour permettre un déploiement optimal du dispositif.



David Morales, secrétaire confédéral adjoint et responsable des partenariats de la CAPEB, déclare : « *La manipulation des fluides frigorigènes est très encadrée par la loi et nécessite une certification spécifique qui doit être délivrée par un organisme spécialisé. A l'approche de l'été, nous savons que nos entreprises artisanales seront davantage sollicitées pour l'installation de climatiseurs par exemple. C'est pourquoi nous avons souhaité nous associer avec BUREAU VERITAS CERTIFICATION, leader mondial de la certification et de l'audit pour le suivi de la certification de nos entreprises* ».



Laurent Mallet, Directeur Agence Certification ajoute : « *A travers ce partenariat, nous sommes très heureux de pouvoir mettre notre expérience de certification au profit de l'accompagnement des artisans du bâtiment. Nous savons combien les exigences de conformité réglementaire peuvent être chronophage et source d'inquiétudes pour les professionnels* ».

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 555 261 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 640 621 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 55.300 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Et lesquels réalisent 84,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (555 261) comprend les 138 639 auto-entrepreneurs inscrits au SSI (ex-RSI),

*** Ces chiffres sont extraits de la publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2019 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

À propos de BUREAU VERITAS :

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie plus de 78 000 collaborateurs dans plus de 1 500 bureaux et laboratoires dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale. Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20.

Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.

Pour en savoir plus : www.bureauveritas.fr Suivez nous sur Twitter (@BureauVeritasFr) et LinkedIn.

Contacts presse :

CAPEB Agence Hopscotch : Alice Augeraud - 01 58 65 00 54 - aaugeraud@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - 01 53 60 77 81 - 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

BUREAU VERITAS CERTIFICATION:

Hervé REA - 33 (0)4 37 49 69 02 / GSM +33(0)6 73 32 07 03- herve.rea@bureauveritas.com

Laurence Massera 04 37 49 70 65 laurence.massera@bureauveritas.com